

Soutenir, accompagner, soigner les jeunes migrants

Vendredi 1^{er} juin 2018

Rénovation



Compte-rendu par Marie-Claude Saliceti, CA de Rénovation

Ouverture, par Janick Prémon, Président de Rénovation

Nous ne sommes pas là aujourd'hui pour un jugement des politiques publiques.

Il s'agit de dégager des perspectives au titre de la protection, de l'accueil, de l'accompagnement, du soin. Trouver des places pour mise à l'abri, quels dispositifs déjà existants ? Quels dispositifs nouveaux à créer ?

A Rénovation, R'd'Accueil, 150 jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA¹) sont passés par notre plate forme avant d'être orientés vers les dispositifs de l'ASE. Il y a un risque de saturation.

Nous souhaitons une réflexion plus accentuée sur la formation professionnelle, mener une large réflexion avec les associations, les collectifs, l'ASE²

- faut-il imaginer des structures dédiées ? Ou bien préférer les structures existantes ?
- La prise en charge nécessite des compétences spécifiques (juridiques, conseil en orientation ou insertion)
- pas de pathologies particulières. Mais les conséquences psychiques et physiques de la migration sont à prendre en compte. Il y a très peu de littérature à ce sujet (sauf Marie-Rose Moro et son équipe³ ; La Voix de ceux qui crient ⁴.)

1 Mineurs Non Accompagnés anciennement Mineurs Isolés Etrangers (MIE)

2 Aide Sociale à l'Enfance

3 <https://www.transculturel.eu/marierosemoro/>

4 [Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky](#) [La Voix de ceux qui crient](#)

Quand ils sont apaisés, sécurisés, apparaissent les symptômes : troubles du sommeil, de la mémoire, etc. Les tensions internes jusqu'alors retenues peuvent maintenant s'exprimer.

Adeline Gouttenoire, professeur à la faculté de droit de Bordeaux, Présidente de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance de la Gironde. La loi permet-elle l'émergence de nouveaux dispositifs d'accompagnement ?

Le département de la Gironde se préoccupe particulièrement des MNA. Ils sont de plus en plus nombreux sur le territoire français : 25000 environ actuellement contre 2500 en 2005.

il s'agit de trouver un moyen de les accompagner dans des conditions satisfaisantes pour eux et pour les autres.

La loi permet-elle de faire face ? Telle que mise en œuvre aujourd'hui il y a obligation pour la Protection de l'Enfance de prévoir les difficultés et d'assurer leur prise en charge. Ils sont répartis par circulaire, amendée par le Conseil d'État, reprise par la Loi en 2016 : Le Procureur ou le Juge des Enfants prend les décisions en stricte considération de l'intérêt de l'Enfant.

Prise en charge des MNA par l'ASE (Jurisprudence du Conseil d'État et de la Cour de Cassation). Depuis deux ans les arrêts pleuvent, signe qu'on a quelque chose à résoudre. l'objectif de protection de tous les enfants en danger pourrait devenir impossible si les difficultés d'accès au dispositif ne sont pas résolues. Plus on offre des places, plus il y a de demandes, c'est un cercle vicieux. Certaines de ces personnes qui demandent prétendent être mineures alors qu'elles sont plus âgées. Si elles sont dans des conditions difficiles incontestables, ce n'est pas au dispositif MNA de répondre, mais à l'État. Comment déterminer qui est mineur et qui ne l'est pas ?

Selon les Juges des hautes juridictions 3 critères :

1. Ils affirment la nécessité de renforcer le contrôle de la minorité.

Condition indispensable à la pérennité même du système, sinon risque de saturation du dispositif et les MNA restent trop longtemps dans les dispositifs d'accompagnement d'urgence.

Le contrôle se fait à plusieurs niveaux :

- vérification de la condition d'âge à l'arrivée sur le territoire français avant l'accueil d'urgence et au moment de l'évaluation.
- le Juge des Enfants peut ordonner une vérification (le jeune vient peut-être d'un autre département au titre de la péréquation, et il y a un problème d'homogénéité des critères).

l'accompagnement d'urgence d'une durée de 5 jours est une obligation pour accueillir les MNA reconnus. Il n'y a pas de garantie d'accueil pour les autres. En principe ces 5 jours doivent permettre une évaluation suivie d'une décision.

Le Conseil d'État rappelle qu'il n'y a pas de droit de prise en charge mineurs si les jeunes ne sont pas reconnus mineurs. Le mineur a le droit de saisir lui-même le Juge des Enfants.

Le Juge des Enfants peut ordonner une évaluation de la condition de minorité.

On présume qu'un acte d'État Civil étranger est valable, mais il peut être refusé s'il n'est pas en cohérence avec ce que dit le demandeur. Des mesures de vérification sont alors entreprises. Mais il faut que la distorsion soit suffisamment importante.

La loi a conservé le recours aux expertises osseuses malgré leur inefficacité et leur inadaptation. C'est critiqué de toutes parts, ces tests ne correspondant pas du tout à la population concernée, en plus d'être une atteinte à la dignité des personnes.

Il est nécessaire que les demandeurs soient accompagnés et défendus (avocat, administrateur ad hoc). Problème : la Cour de Cassation a dit que la nomination d'un administrateur ad hoc n'est pas requise si on n'est pas sûr que la personne est mineure ! Il faut imposer l'administrateur ad hoc dès lors que la personne se prétend mineure.

Pourrait-on imaginer d'autres vérifications qui seraient moins intrusives ?

Le Défenseur des Droits constate que l'évaluation de minorité des MNA est toujours très problématique – car trop généraliste et peu précise.

2. Réalité de l'isolement

Le mineur ne doit pas avoir de responsable légal sur le plan national (même s'il y a des membres de sa famille, il n'y a pas pour autant « responsable légal »). Une attention particulière doit être apportée quant aux motivations de ce « responsable légal » qui doivent être exclusivement dans l'intérêt de l'enfant.

3. Effectivité de la prise en charge quand elle est opportune, par les services de l'ASE

- accueil d'urgence, obligation du département avant que le Juge des Enfants confie le mineur dans le cadre de l'assistance éducative. Sinon il y a atteinte grave et illégale à une liberté fondamentale. Les départements ne peuvent pas dire « je n'ai plus de place » (cf. le Conseil d'État). Le coût des 5 premiers jours est remboursé par le fonds national de protection de l'Enfance. Mais l'accueil dépasse largement les 5 jours car le Juge des Enfants tarde à prendre une mesure.

- la mesure d'assistance éducative doit être prise en charge par le département. Le Conseil d'État dans chaque arrêt ne condamne pas le département juste parce qu'il n'a pas pris en charge : il vérifie que ça a entraîné une situation de précarité et de vulnérabilité. Par ailleurs le Conseil d'État dans plusieurs arrêts a refusé de condamner le département qui avait hébergé les MNA avec « les moyens du bord ». Le Conseil d'État condamne l'ASE si des MNA sont exclus du bénéfice des demandeurs d'asile parce qu'ils deviennent jeunes majeurs.

Le département n'est pas tenu d'assurer leur prise en charge mais il doit s'assurer de la suite, soit un accompagnement jusqu'à la fin de son année scolaire ou universitaire.

- Les MNA doivent pouvoir bénéficier d'une formation scolaire ou professionnelle adaptée de 16 à 18 ans. De ce fait ils sont autorisés à séjourner en France.

Les magistrats, de manière assez homogène, manifestent une attention particulière sur ces 3 points.

L'urgence, pour l'instant, c'est d'augmenter les dispositifs d'accompagnement.

Débat.

- **Janick Prémon** : A-t-on plus d'informations sur l'évaluation de minorité ?

- **Adeline Gouttenoire** : je suis responsable de la cellule MNA33 : on a un opérateur qui fait une évaluation par la voie directe. s'il y a un doute, il procède à une vérification documentaire. Si le doute subsiste, le Juge peut demander la mise en place d'une expertise osseuse – avec l'accord du jeune (qui n'a pas vraiment les moyens de refuser)

- **Éducateur spécialisé**, accueil d'urgence. A 16 ans j'ai souffert d'une rupture des ligaments croisés. j'ai subi une expertise osseuse qui a prouvé que la croissance des os étant achevée je pouvais être opéré : pour autant je n'étais pas majeur !

- **Éducateur MECS**⁵. j'ai une formation en épidémiologie : quels que soient les examens, aucun test n'est valable à 100 %. je vois bien l'intérêt qu'on peut avoir à discuter les erreurs de résultat, mais à un moment donné on ne peut pas discuter de ces tests pendant 100 ans.

- Y a-t-il obligation des préfetures pour procéder aux vérifications documentaires ? Quelle est la situation des MNA au regard du droit des étrangers à la majorité ?

- **Adeline Gouttenoire** : Oui il y a des règles qui favorisent l'obtention des autorisations de séjour à la majorité parce que ce sont des MNA qui ont été pris en charge. Quant à la vérification documentaire ce n'est pas si clair que ça. Ce serait bien qu'il y en ait une. les Services de l'Enfance doivent se rapprocher et venir en aide aux départements mais c'est très flou : ce n'est pas une obligation, seulement une incitation. En gironde les tests osseux sont très peu usités (trop chers pour la justice et trop décriés, avec leur marge d'erreur de 2 ans!). on ne peut pas discuter des faux positifs et des faux négatifs avec un instrument qui a une fiabilité aussi exécrable.

- **Moufid HAJJAR , vice-président de Rénovation** – épidémiologiste. l'idée générale pour les tests osseux, c'est qu'on mesure quelque chose qui est lié à la puberté. Or les âges pubertaires n'ont rien à voir avec les âges de l'État Civil. Il n'existe pas encore de dispositif d'horloge biologique qui permette une pertinence des approches. Il y a d'énormes différences des âges de la puberté. En tous cas ce n'est pas le test qu'il faut.

5 [Maison d'enfants à caractère social](#)

- l'expertise osseuse, ce n'est pas le débat aujourd'hui. Comment on fixe la minorité ? Comment l'État intervient ? Le travail entre l'État et le Département se fait plus ou moins bien selon les départements autour de la question de la détermination de la minorité.

- **Adeline Gouttenoire** : c'est bien un problème d'adéquation des moyens – pas seulement financiers – que des moyens existent et que le département n'y ait pas accès. Accepter des majeurs c'est faire courir un danger à l'ensemble de la population prise en charge.

Table ronde : Vincent Etcheverry, Directeur R d'Accueil, José Perrino, Directeur du RSA Prado, Grégory Mellouet, responsable de la cellule MNA du Conseil Départemental de la Gironde

Première partie de la table ronde

Grégory Mellouet, responsable MNA au Conseil Départemental de la Gironde :

le contexte en Gironde est caractérisé par la forte augmentation des accueils depuis 2015-2016. En 2017, 163 MNA accueillis, aujourd'hui 900. L'accueil devient difficile, les dispositifs saturent.

Le sujet c'est les MNA mais on doit prendre la totalité des mineurs en danger en Gironde.

Nous avons deux types de prise en charge :

- ceux qui arrivent directement, Gare Saint-Jean sont reçus par le SAEMNA⁶ qui a en principe 5 jours pour évaluer la demande en fonction des critères. Mais les 5 jours on ne les tient pas, et cela coûte cher. On demande à l'État de financer 25 jours. La décision administrative intervient en fin de parcours. Je fais appel aux critères (minorité, isolement, vulnérabilité) . Les échanges se font presque systématiquement avec présence d'un personnel éducatif. Une relecture de l'évaluation est faite et je prends une décision. S'il y a un doute il profite systématiquement au mineur. Si le doute est important je saisis l'autorité judiciaire, sinon il ne pourra pas y avoir de prise en charge. Je rappelle au jeune les voies et délais de recours, notamment les services d'avocats gratuits. Les recours sont quasi systématiques aujourd'hui en cas de refus.

Certains font le tour de France des départements.

En 2017 il y a eu environ 1000 entrées sur le département, 342 évaluations faites.

Ensuite j'annonce au mineur le contenu et les règles du dispositif.

- ceux qui arrivent d'autres départements (péréquation) : aujourd'hui on est, selon la clé de répartition, le 6^e département d'accueil (auparavant on était le 4^e). On a fait 450 accueils l'année

6 Service d'Accueil et d'Evaluation des Mineurs Non-Accompagnés

dernière. Il y a eu une explosion terrible des arrivées ; on est impactés aussi par le manque d'harmonisation des départements. Les critères sont extrêmement flous, ce qui provoque des situations extrêmement complexes (cf le rapport en ligne⁷). Le département a mis des moyens humains et financiers. Les mesures prises :

- Ordonnances de 6 mois relevant du Juge des Enfants et pour quelques jeunes, du Juge des Tutelles ;
- puis décision sur leur quotidien.
- Ensuite aide éducative aux jeunes majeurs.

J'ai bien conscience de la difficulté de leurs parcours et projets. En Gironde on est beaucoup impactés par des migrants économiques. Ici ils ne font pas de demande d'asile.

- On a créé à R d'Accueil, qui va, à ma demande, accueillir des jeunes venant d'autres départements pour 40 places.
- on a un dispositif plus classique : les MECS
- des familles d'accueil
- un dispositif innovant : des contrats de parrainage à la demande de certains bénévoles « adultes dignes de confiance »

Vincent Etcheverry, Directeur R d'Accueil :

Nous accueillons à R d'Accueil 40 garçons quasiment tous issus de la péréquation, en vue d'une évaluation avant de rejoindre le dispositif ASE.

Ils arrivent dans des conditions difficiles, en dépit du bon sens et de leur sécurité. Certains étaient dans des familles d'accueil et auraient aimé y rester. Ils arrivent chez nous dans un état de choc, souvent. Ils sont sidérés, en colère, car proménés, malmenés par différents services.

Nous devons les mettre à l'abri, leur proposer un cadre sécurisé. Nous avons une équipe professionnelle présente 24 h sur 24, formée à ces problèmes. Cela permet un suivi, une présence humaine qui leur donne la possibilité de se poser et d'appréhender la réalité de leur nouvelle situation en Gironde.

Pour la plupart ils viennent d'Afrique, ils ont entre 15 et 18 ans. Une envie farouche d'engager un projet, de scolarité ou de travail.

Nous leur proposons le réseau que nous avons pu construire ainsi qu'un parcours de soins : ils arrivent en mauvaise santé, blessés moralement et physiquement. L'infirmerie est un endroit central, très sollicité. Un gros travail de réseau de santé avec les services concernés est indispensable et c'est parfois urgent.

7 [Dispositifs spécifiques aux mineurs isolés étrangers](#)

Le suivi éducatif est organisé avec un éducateur référent pour chacun. Nous avons une équipe d'éducateurs spécialisés et d'éducateurs sportifs, un cuisinier.

Nous proposons aux jeunes de bénéficier du soutien de la Mission Locale du secteur, avec qui la collaboration est très pertinente. Le rôle de la Mission Locale est primordial pour ces garçons, car tous ne peuvent pas bénéficier d'une scolarité.

Nous travaillons en lien avec les services de l'Education Nationale, le CIO⁸, le CLAP⁹

Selon les cas, nous orientons vers une scolarité, soit vers le suivi et les conseils de la Mission Locale – qui a un bureau chez nous pour tous les jeunes du secteur. Ainsi se met en place le contact avec le monde professionnel - conventions de stage, contrats d'apprentissage ; et cela permet de s'inscrire peu à peu dans l'environnement.

Dans le cadre de R d'Accueil, une enseignante et un éducateur sportif, en plus du suivi éducatif, leur permettent de bénéficier, dans les quelques semaines qui suivent leur arrivée, d'une activité récurrente au quotidien.

- alphabétisation sur place pour certains
- quelques collégiens
- apprentis (boulangeries de la CUB)

Ils ont souvent une volonté farouche de réussir, de comprendre l'environnement, d'accéder aux codes sociaux, de bénéficier du Droit Commun.

Les missions primaires de R d'Accueil :

- mise à l'abri
- parcours de soins
- orientation

Nous devons produire un rapport éducatif dans le cadre du projet personnel, avec la proposition d'une orientation, au cas par cas. Ce rapport sera présenté à Mr Mellouet et au Juge : double préconisation pour une prise de décision.

Nous avons accueilli 140 jeunes l'année dernière ; chacun est sorti de chez nous avec un projet pensé et souvent mis en œuvre.

8 Centre d'information et d'orientation

9 [Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion](#)

José Perrino, Directeur du RSA Prado :

Le service du RSA accueille 94 jeunes, garçons et filles. En ce qui concerne les MNA, seulement une fille. Ils ont entre 16 et 21 ans et sont en placement administratif. R d'Accueil sont nos voisins directs.

Nous avons trois modalités d'action :

- suivi externalisé à partir du lieu où se trouve le jeune.
- 6 places en petit internat, avec un accueil renforcé, une maîtresse de maison, en mini-collectif de 3 ou 4 jeunes.
- des chambres en ville, soit en appartements institutionnels individuels, soit en colocation, soit chez l'habitant dans notre réseau de logeurs.

Tous les jeunes peuvent passer dans ces différentes modalités.

L'accueil des MNA a évolué ces dernières années :

- dans un premier temps c'était un accueil en fonction des établissements, avec mixité des publics
- on a depuis ouvert un service spécialisé pour 80 jeunes avec une proposition d'accueil le plus diversifié et individualisé possible.

Le service RSA reçoit 18 MNA (sur 94 jeunes) et 7 majeurs.

Les MECS et RSA ont toujours été sollicités sur cette question des MNA. Dans le cadre de la péréquation nous nous sommes heurtés à des situations de jeunes qui se sont totalement effondrés. Des réajustements se sont révélés indispensables.

Nous avons expérimenté des formes d'immédiateté, avec nos partenaires de R d'Accueil.

C'est très insécurisant pour les jeunes de les faire changer de dispositifs.

Nous avons été mis en tension forte, avec le risque d'oublier un peu un public plus classique. Peu à peu on a structuré le partenariat avec R d'Accueil. On est rentrés dans des processus d'admission un peu lourds dans un temps le plus court possible et adapté aux démarches qui avaient déjà été engagées.

Pour les 16-21 ans le dispositif est relativement bien adapté, les projets personnels sont déclinés et adaptés aux jeunes qu'on accueille.

Les conditions de départ de leur pays, on les rencontre en permanence, surtout quand les défenses lâchent. Toute la question des traumatismes est présente.

Les parcours migratoires sont très larges : 7 nationalités différentes, nécessitent des accompagnements différenciés. Les récits de vie révèlent des fragilités, suite à des maltraitances (dans 9 dossiers sur 25), des conflits familiaux, ou politiques ; certains sont des enfants des rues.

10 sur 25 ont gardé le contact avec leurs familles

17 sur 25 ont au moins un des deux parents décédé.

On prend le relais de R d'Accueil vers un projet de vie qui soit réaliste.

Avec les éducateurs l'accent est mis sur la question du quotidien dans l'appartement (budget, alimentation, hygiène). Ce n'est pas si évident, l'interculturalité est à travailler. Avec psychologues et psychiatres, on travaille les systèmes de croyances dans leurs rapports avec le soin, l'alimentation, la relation aux autres, les rapports entre hommes et femmes, le rapport à la Loi ; c'est très riche. On a besoin de partenaires pour élaborer comment on peut se parler l'interculturalité. (ALIFS¹⁰).

En ce qui concerne la question administrative, des jeunes arrivent souvent avec des demandes très lourdes, qui impliquent notamment 5 ou 6 aller-retours Bordeaux-Paris

Sur les 7 jeunes que nous avons : 1 réception de demande de titre de séjour, 4 titres de séjour étudiant, 2 titres de séjour vie privée-vie familiale

les autorités délivrent la certification que les actes qui sont en leur possession sont bien légaux.

On n'a pas eu de reconduite à la frontière.

Pour la formation professionnelle beaucoup de partenariats sont à l'œuvre. Tous sont passés par des CAP.

Des questionnements apparaissent lors de la majorité, notamment avec la DIRECCTE¹¹. C'est toujours très compliqué. On rencontre des carences et des blocages, des délais administratifs : et les jeunes se retrouvent sans papiers, avec rupture de contrat etc. on a des entraves à leur insertion. On a un responsable éducatif qui gère toute la question des papiers administratifs, ce qui fait qu'on y arrive à certains moments !

De la même manière on a une structuration sur la coordination des soins. Les problèmes de santé sont assez lourds. Nous avons un partenariat actif avec la médecine du travail. Il y a un coordinateur de santé au niveau de l'association.

Seconde partie de la table ronde.

Les États Généraux des Migrations ont eu lieu en mars en Gironde. Quelles limites et préconisations ?

Gregory Mellouet :

10 [Association du Lien Interculturel Familial et Social](#)

11 [Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi](#)

EGM¹² : « ***L'humanité de demain se construit avec l'accueil aujourd'hui*** »

C'est ce qu'on fait : on réfléchit. Ce dispositif peut s'écrouler en raison du flux. On demande à tous d'être innovants, créateurs, mais on est au quotidien rattrapés par l'urgence.

Le Centre Départemental de l'Enfance a proposé de mettre en place un comité de pilotage au niveau de la Gironde.

Comment y arriver ? On va continuer à absorber un flux compact qui va venir interroger. Quid des autres ? c'est un travail à grande échelle. On a demandé un financement par l'État, on attend les réponses. J'ai entendu dans certaines assemblées qu'il est difficile d'attendre. Je le concède.

Nantes a fait un appel à solidarité : énormément de familles bénévoles se sont proposées.

En Gironde on peut signer des conventions de parrainage, qui devient le système de Tiers digne de confiance (avec des garanties).

Je souhaite qu'on continue à accueillir mais avec qualité et vrais projets.

Il y a eu des problèmes d'OQTF¹³ ... après 3 ou 4 ans de travail ! Pour l'État la protection Jeunes Majeurs n'existe pas. Ici on la maintient (sinon ce serait légalement discriminatoire)

Evolutions et perspectives :

Vincent Etcheverry :

Nous organisons avec le COS des réunions inter associatives : partage pratique, tentative d'harmonisation de nos fonctionnements. Ces jeunes ont des compétences avérées, et la volonté de faire. Mais l'accès à la majorité est un couperet ; les difficultés administratives peuvent venir tout bouleverser. A 17-18 ans ils ont besoin d'un suivi adapté pour pouvoir sortir de l'ASE vers le Droit Commun.

Rénovation a beaucoup travaillé sur un projet - aujourd'hui dans les mains du département – pour que les jeunes qui sortent de R d'Accueil puissent bénéficier d'un suivi au sein de Rénovation :

- taille plus humaine
- intervention de spécialistes
- gestion des actes administratifs très lourds contraignants et chronophages.

Rénovation a l'intention de proposer ce type de service aussi à d'autres jeunes sortant de MECS.

On s'associe à nos partenaires ;

12 [Etats Généraux des Migrations](#)

13 obligation de quitter le territoire français

nous avons perçu un léger vieillissement de la population en 2017 : la question de l'accès à leur majorité se pose pour eux. ALIFS nous aide à la constitution de dossiers juridiques et forme mon équipe à la connaissance de la législation.

Janick Prémon :

Question au RSA Prado : jusqu'où peut-on accueillir ?

aujourd'hui on fait face, dans l'après péréquation, avec une diversification des dispositifs. On continue à être partenaires. Un comité technique interne au Prado va être mis en place.

Témoignages de Ousmane et Alpha, guinéens, interviewés par Frank Dubois et Vincent Etcheverry ...

Le parcours de deux MNA, vécu de l'intérieur ...

Débat.

Difficultés qu'on peut souligner : les rapports de la Préfecture et de la DIRECCTE créent des problèmes au moment de la majorité.

voir le film Brazil : les imbroglios administratifs conduisent à la folie.

L'ensemble de la société est concernée : l'ensemble du système socio-économique est grippé, et pas seulement la Protection de l'Enfance.

- **je suis administrateur ad hoc de l'UDAF**¹⁴ : pourquoi pas plus de demandeurs d'asile parmi les MNA ?

- **Janick Prémon** : est-ce qu'ils en relèvent ? A notre petite échelle, au vu des publics reçus ce n'est pas notre axe le plus prégnant.

- **Moufid Hajjar** : ils se présentent plutôt comme migrants économiques .

¹⁴ [Union départementale des associations familiales](#).

Claire Mestre : Psychiatre et Fondatrice de l'association MANA¹⁵ – anthropologue. Co-organisatrice du DU Médecines et soins transculturels.

Le sujet est traversé par de multiples références : psychiques, sociales, culturelles.

Le soin psychique n'est pas un luxe, il ne peut s'isoler de tout le contexte politique, culturel, social.

On rencontre un élan de solidarité dans la pratique professionnelle, un très fort désir. La neutralité, au contraire, risque d'être interprétée comme indifférence, rejet.

Le premiers réfugiés rencontrés étaient des rescapés de la guerre en Sierra Leone.

Actuellement ceux qui arrivent fuient la guerre, ou bien cherchent à échapper à des contraintes culturelles. Ils ont le sentiment d'être contraints à la migration. Ils sont enrôlés dans des parcours qu'ils ne choisissent pas, et n'avaient en général pas prévu d'aller jusqu'en Europe, n'avaient pas prévu leur passage en Libye : ce sont des circuits obligatoires qu'ils n'ont pas choisis.

Le trajet migratoire est dangereux. En Europe ils se retrouvent en errance. L'exil a un potentiel désorganisateur. Face à l'inhospitalité ils sont dans le désarroi, le désespoir.

La globalisation touche tout. Sur le plan social nous créons la situation d'une bombe à retardement : l'humiliation, le désespoir, sont le terreau de la violence, de la revanche.

Les arrivants sont surtout des africains francophones, anglophones, et des afghans.

Le « risque d'envahissement » est contesté par les chercheurs. La migration des MNA depuis l'Afrique est une forme de migration contemporaine. Leur exclusion fréquente de la famille rompt avec l'idée mythique d'une Afrique solidaire :

- rupture des liens communautaires : pas de transmission des traditions
- avènement d'un État centralisé
- urbanisation qui a provoqué une migration intérieure
- influence des groupes religieux

les décisions de partir sont hautement individuelles : l'État n'a rien à proposer à sa jeunesse. Comment le trajet va influencer sur les motivations de départ. Rupture des héritages culturel et social. Il y a des guerres peu médiatisées. On a des récits de personnes qui ont fui des pays dictatoriaux.

Le premier enjeu du soin est de créer une relation de confiance. Le traumatisme n'est pas un diagnostic mais une somme d'événements ayant une influence sur la personnalité.

La violence institutionnelle : (cf. Nouvel Observateur de mars 2018) suicide d'un jeune MNA¹⁶. On rencontre là la banalité du mal. Et la sorcellerie revient beaucoup dans les discours des jeunes.

15 Soins psychothérapeutiques et prévention auprès des populations migrantes, formation et recherche

16 [Un mineur isolé pris en charge par l'ASE de Paris meurt faute d'un suivi adapté](#)

Elle vient en articulation avec les ruptures quand il n'y a pas d'issue. La violence institutionnelle c'est rarement de la discrimination ouverte, c'est plutôt une accumulation de petits gestes ; elle émerge dans les défauts du travail en réseau.

Les imagos parentales : les images inconscientes des parents qui se sont constituées dans la prime enfance. Exemple des jeunes marocains à Paris en proie à la violence et à la drogue¹⁷. Ils ont été livrés à eux-mêmes à cause du travail de leurs mères, effet d'une mondialisation qui humilie plus qu'elle grandit. c'est le cas des pays qui, grâce à la mondialisation, vont plutôt mieux sur le plan économique. c'est le paradoxe de la mondialisation.

Ils ont une mère à sauver, un père souvent mort ou absent. Les fétiches viennent figurer le conflit psychique et se raniment quand le parcours en France va être mis en danger.

Ces jeunes ont aussi à résoudre et assumer des conflits psychiques banals mais il faut des conditions propices : l'adolescence, c'est toujours interactif

- ont-ils eu le temps de faire leur travail d'adolescence ?
- avec un trajet comme ils l'ont vécu, sont-ils des adolescents ? n'ont-ils pas une hyper maturité ?

Il y a résonance entre les conflits psychiques, l'accompagnement thérapeutique et les nouvelles attaches.

Les soins psychiques nécessitent une alliance entre le jeune, le soignant et les institutions. La demande se crée. Nous invitons les équipes à dire pourquoi elles ont souhaité pour ce jeune un soin.

Je n'aime pas beaucoup le terme de résilience (qui a plus ou moins le sens de réparation) je lui préfère le terme d'endurance, soit la qualité d'une personne qui se dégage de sa capacité à élaborer les excitations interne et externe pour leur donner une signification.

Il s'agit de faire appel à la créativité, en s'appuyant sur la reconnaissance mutuelle :

- hospitalité dans la langue
- la reconnaissance est le premier travail pour pouvoir faire confiance à l'autre
- retrouver la capacité de penser (cf. Roland Gori¹⁸)

Le professionnel, c'est le « tiers instruit » (cf Michel Serres¹⁹) : un professionnel du monde du « care » en lien avec des institutions de nouveauté comme la rencontre avec les personnes migrantes. Le travail institutionnel nécessite une position réflexive sur la perception du métissage en soi-même. Être professionnel c'est la somme de nos formations, de nos vécus et de nos affects. A quoi s'ajoute la nécessité du travail en collectifs, des supervisions etc.

il faut souligner l'importance du tiers. On est rarement en face à face exclusif. Surtout, on doit créer un espace, ouvrir les portes de l'hospitalité.

17 [De Tanger à Paris, dans les pas des enfants perdus du Maroc](#)

18 La Dignité de penser (Babel) [ROLAND GORI](#)

19 [MICHEL SERRES](#) Le Tiers-Instruit

Et il y a aussi l'hospitalité individuelle (cf Ricoeur²⁰, Derrida²¹) qui doit faire avec l'inhospitalité de l'État...

- Consulter le site [INFOMIE](#)

- [Le texte intégral de l'intervention de Claire Mestre est ici](#)

Table ronde : Aïchatou Mariko, psychologue à R d'Accueil-Rénovation ; Marie-Laurence Gosse-Lachaud, psychiatre au CSMI-Rénovation

Animée par **Jean-Louis Deysson, conseiller technique au CA de Rénovation.**

Jean-Louis Deysson : Quelle différence entre « transculturel » et « interculturel » ?

- interculturel : le thérapeute connaît la culture de son patient

- transculturel : l'accent est mis sur le fait que le thérapeute et le patient n'ont pas la même culture, et le thérapeute ne connaît pas forcément la culture de son patient. c'est ce qu'abordent des travaux sous l'appellation « ethnopsychiatrie ». La question du « trans » c'est ce que l'on échange entre nous, ce qui nous dé-forme, dans le système d'échanges.

Les jeunes migrants marocains : les mères ont perdu leurs empreintes digitales à force de décortiquer les crevettes : perte dans le registre de l'identité. Et leurs enfants partent à la recherche d'identité ...

Ce qui est problématique à R d'Accueil c'est l'accueil d'un jeune isolé, dans une relation duelle, hors de tout contexte familial ou communautaire.

Aïchatou Mariko : ils arrivent déjà évalués. En attente. Certains sont arrivés à R d'Accueil il y a un an : ce n'était pas gagné au départ. Ils ont eu une attitude qui m'a surprise, vis à vis de moi. Je viens du Mali, je recevais tout le monde sauf des maliens ! Quand j'ai posé la question ils m'ont dit pourquoi les maliens ne venaient pas : « apparemment tu as été déléguée pour faciliter une évaluation, pour faciliter la reconduite aux frontières ». C'est un long travail : qu'est-ce que c'est qu'une psychologue et à quoi ça sert ?

Actuellement quand ils arrivent ils sont accompagnés par une communauté et ça se passe très bien. Dans un premier temps je les reçois, dans un second temps je suis les plus vulnérables.

La consultation se fait dans la langue maternelle – je parle 3 langues et pour les autres nous avons recours à des interprètes.

Il y a 3 temps de la migration à travailler :

- Avant : quelle est leur histoire, pourquoi le départ ?

20 [Migrants, réfugiés : quel devoir d'hospitalité ?](#)

21 [Derrida, l'hospitalité](#)

- pendant : trajet migratoire très compliqué et très traumatisant
- après : en France quand ils arrivent ils ne sont pas encore tout à fait arrivés . Ils se rendent compte de la réalité et sont en proie à la désillusion. Tout le cadre culturel est inopérant. Mais ils sont accueillis à bras ouverts par les autres jeunes et l'équipe éducative.

Jean-Louis Deysson : Comment parvient-on à assurer la pérennité du soin malgré les parcours chaotiques ?

Marie-Laurence Gosse-Lachaud : Je m'occupe d'enfants accompagnés – dans le cadre du CMP²² d'Eysines et du CSMI²³ de Rénovation. Ils font partie de familles migrantes demandeuses d'asile. On constate des difficultés d'accès aux soins de ces populations quel que soit leur âge.

Pour les ados, ça ne va pas de soi de consulter un psy, en particulier pour ceux qui viennent des pays d'Europe de l'Est.

De leur côté les psy ont beaucoup de mal à accepter des migrants parce qu'ils se sentent dans l'incapacité de les comprendre. Jusqu'à il y a 3, 4 ans, les consultations publiques se faisaient sans interprète, ou avec le système D. Maintenant il y a une professionnalisation de l'interprétariat. (la reconnaissance HAS²⁴ date de fin 2017).

il y a un obstacle culturel : des collègues n'ont pas conscience du caractère culturellement codé de nos professions : c'est un réel problème de formation des disciplines pédo psychiatriques et psychologiques. Formation indispensable pour accueillir dignement dans le respect de la langue et de la culture. Nous avons un gros souci en pédo psychiatrie : la question de l'évaluation.

Jean-Louis Deysson : Il n'y a pas de thérapies familiales ? Pas de groupes de parents ? Comment fait-on ?

Aïchatou Mariko : on est sur de l'individuel. On s'adresse à MANA pour des jeunes ayant besoin d'un cadre plus spécifique.

Claire Mestre : MANA propose une Consultation transculturelle au CHU de Bordeaux, très souvent avec l'interprète : on est dans du collectif. Dans la consultation il y a des passages de langue. On peut en avoir trois ! Dans le groupe il y a au moins 2 thérapeutes. On a beaucoup de stagiaires, et on compte beaucoup sur eux. Le groupe est conçu pour des problématiques qui nécessitent d'être en groupe ; 3 indications : la langue, le mode d'expression de la souffrance, la complexité des situations traumatiques. Pour ce soin-là il faut être plusieurs.

Le discours macro-anthropologique tient compte de la situation géopolitique des pays. La Culture, c'est une vaste question : on travaille plutôt avec des lambeaux de culture. C'est quoi la culture d'un enfant des rues ?

La question religieuse est très importante, on utilise beaucoup cette dimension comme matériau culturel.

22 Centre médico-psychologique

23 [Centre de santé mentale infantile](#)

24 Haute Autorité de Santé

Pour travailler ensemble il faut une reconnaissance mutuelle et un cadre très ordonné.

Le groupe thérapeutique c'est une force extraordinaire, et c'est plus facile pour le thérapeute. Nos patients le savent, que c'est très dur pour nous. Ils nous protègent ! Les paroles les plus difficiles sont les plus humiliantes, les plus honteuses ; ils ont peur de ce que ça va provoquer chez l'autre. Leur question sous-jacente : Me croyez-vous ? Me reconnaissez-vous ? Le groupe va pouvoir rendre à l'autre sa dimension humaine. Généralement on a très peu de refus.

Une fois tous les deux mois des professionnels de toute la région se retrouvent entre eux. Ils créent du savoir qu'il est bon de partager.

Le récit est notre outil, nous ne commençons jamais parce qu'ils leur a déjà été demandé « d'où venez-vous ? qu'avez-vous vécu ? Il y a des fictions pour l'OFPPRA²⁵, pour le Travailleur social etc. Nous ne commençons pas par la fiction, pas par la question, d'où l'importance de l'éducateur. Si le lien de confiance se fait, on retrouvera une fiction pleine d'affects.

Jean-Louis Deysson : La précision de la date d'entrée en France est-elle une borne, comme si le récit commençait là ? Comment mobiliser la culture comme enveloppe culturelle ?

Marie-Laurence Gosse-Lachaud : A Eysines on a monté un dispositif pour l'instant expérimental. Systématiquement on introduit la langue et la culture pour tout arrivant. Le temps d'accueil est très long et nécessaire. c'est pareil au niveau du bilan psychiatrique. Cela permet d'obtenir des informations valides et de rencontrer l'autre.

Il y a des publics avec qui on ne peut pas travailler seuls, nous avons un réseau très serré ; et ça ne peut fonctionner que si tous les professionnels du réseau ont fait ce travail par rapport à la culture.

Claire Mestre : La question de l'oubli est une thématique très récurrente chez les exilés. « je veux tout oublier » ...mais ils n'y arrivent pas. Il nous faut aussi leur expliquer nos implicites culturels : nous travaillons aussi avec le passé. Dans beaucoup de cultures le passé est fait pour oublier – mais pour oublier il faut aussi se remémorer.

Enveloppe culturelle : la culture ce n'est pas seulement la culture de l'autre, c'est aussi notre culture à nous. Nous avons affaire avec les MNA notamment à une question sur : c'est quoi leur culture ? Ils sont seuls pour nous la représenter. On crée aussi de la culture, c'est le côté très positif des dispositifs professionnels. Il faut une créativité.

Aïchatou Mariko : heureusement qu'ils ont une grande capacité d'adaptation sinon ils ne s'en sortiraient pas. A R d'Accueil on met des choses en place pour qu'ils puissent vivre leur Ramadan. Pour Noël – qu'ils fêtent tous – on a créé quelque chose pour eux.

Claire Mestre : En fin de la migration il y a des héritages qui s'arrêtent, mais c'est important de prendre en compte qu'il y a des aspects de leur culture qu'ils ne veulent plus. A un moment ils disent non à leur famille, ils y sont mis à une place qu'ils n'acceptent pas.

Jean-Louis Deysson : Qu'en est-il de la réalité ?

25 [Office français de protection des réfugiés et apatrides](#).

Aïchatou Mariko : la réalité c'est surtout : qu'est-ce qu'elle est réellement, la France ? Ils arrivent avec une France idéalisée, médiatisée. Ils sont dans la déception, la désillusion, parfois le rejet. Parfois ils sont en conflit avec les équipes qui les accompagnent : ils ne peuvent pas comprendre qu'on soit limité au niveau budgétaire. Ils ont besoin aussi de ce temps, se reposer, mettre leurs idées en place « ma tête chauffe » ; on leur dit « vous avez le droit d'être en colère »

Questions à la table ronde :

Jean-Louis Deysson : A R d'Accueil il y a un référent pour chaque jeune. Participe t'il à la consultation transculturelle ?

Comment à R d'Accueil les conflits psychiques se résolvent dans le groupe des jeunes ?

Aïchatou Mariko : En général entre jeunes ils ne se confient pas leur histoire familiale et leur parcours. Les éducateurs sont les référents. Moi, ils me parlent à cœur ouvert. Tout ce qui est travail psychique se fait dans le cadre thérapeutique. Heureusement il y a des psy qui prennent le relais dans les structures d'accueil ou à MANA.

Claire Mestre : certains nous disent « vous avez une drôle d'image de l'Afrique », nous avons une famille nucléaire comme vous et pas toujours solidaire ! Il y a déjà au pays une in-articulation au groupe.

Le groupe de pairs est extrêmement important : ils se rencontrent sur la façon dont ils peuvent voir les problèmes institutionnels.

Comment dire à quelqu'un ce qu'est une psychothérapie ? Ce qui fonctionne c'est de créer un cadre où on leur explique que le soin vient de la parole et le secret de la consultation. Tout le monde comprend. Certains veulent que l'éducateur reste. Le transfert et le contre transfert, ça fonctionne : on a la responsabilité de ne pas faire n'importe quoi.

Jean-Louis Deysson : j'ai lu qu'il était recommandé pour le thérapeute de venir « près d'eux » pour accompagner la reviviscence de situations traumatiques.

Claire Mestre : l'intimité peut aussi évoquer la question de la persécution : le face à face peut être extrêmement menaçant, et le Tiers peut être très important.

Pour les personnes traumatisées il y a des risques lors de la reviviscence, il faut être extrêmement attentif aux mouvements physiques de la personne, trouver la bonne distance.

Il y a le risque que le thérapeute soit traumatisé aussi : le patient le sent bien.

Débat.

Je suis bénévole : ASTI²⁶ ; TREMPLE N²⁷ et membre de PSYFA²⁸. Je suis très sensible à toute la dimension de l'accueil ainsi que la prise en charge psy et de soin psychique. C'est important de créer une relation de confiance dans la groupalité avec les institutions et le partenariat. Les bénévoles font un vrai travail de réassurance au premier degré depuis un an et demi, un travail primaire et spontané qui continue. Nous sommes très demandeurs de continuer à rester en lien avec chacune des institutions.

Par rapport à la groupalité et à l'inter-fantasmatisation, nous organisons des ateliers de lecture, dessin qui leur permettent aussi de projeter leur histoire et leur récit, de redonner de la cohérence à leur identité. En particulier dans l'expérience d'un atelier le « groupe Ulysse », qui a révélé chez eux une maturité quant à une analyse socio-politique. Leurs témoignages m'ont beaucoup appris.

Moufid Hajjar : Question des « fessées » : 51 pays dans le monde ont interdit la fessée en public mais quid des autres ? Dans certains contextes ça a un poids particulier , tout le monde y passe, l'importance est symbolique. On a des représentations très primaires et un peu « innocentes »

Claire Mestre : je recommande la lecture du livre « les châtiments corporels » de Daniel Delanoë²⁹

Jean-Louis Deysson : Tisser, dé-tisser, métisser....

Clôture : Emmanuelle Ajon, Vice-présidente du Conseil Départemental de la Gironde

Je remercie Rénovation, qui aujourd'hui prend de la hauteur et qui, avec nous, a su répondre à l'urgence.

Aujourd'hui tout le monde s'est saisi de l'accompagnement collectif dans le champ de la Protection de l'Enfance et dans le monde associatif malgré quelques ronchons. Partout je rencontre une population qui a envie de participer à l'accueil de ces jeunes.

On a le temps de se poser pour réfléchir. Enfin.

Moins de 1 % de la population de moins de 20 ans en Gironde, ce n'est pas un flot, une vague, c'est juste notre impréparation qui est en cause.

- il faut nous structurer pour les accompagner avec des projets personnels et individuels
- nous les accueillons avec des moyens différents, en proposant de l'information pour les jeunes en amont plus tôt (ils ont 17, 18 ans). Ils ont une maturité qui ne nécessite pas le même

26 [Association de Soutien à Tous les Immigrés](#)

27 [Association Tremplin](#)

28 [Association PsyFa](#)

29 [Les Châtiments corporels de l'enfant, par Daniel Delanoë](#)

accompagnement éducatif. Ils demandent à être accompagnés avec des normes différentes et très rapidement.

Accueillir correctement c'est avoir les moyens de connaître, de réfléchir et de se former.

Il y a des moyens considérables à trouver avec les services de l'État... Aujourd'hui les services de l'État n'ont pas les moyens. Les services hospitaliers n'ont pas eu de moyens complémentaires. Au niveau du service de l'État et des Préfectures, il n'y a pas eu de moyens complémentaires : ils n'y arrivent pas.

Le sujet est hautement politique.

Le Département à partir de novembre 2017 a mis en place une formation ouverte à tous : comment accueillir les MNA.

L'« échec positif » : quand il y a rejet de ce qu'ils découvrent ici, comment trouver vers quel pays ils auraient envie de vivre. C'est important de les accueillir avant qu'ils partent.

Avec le Prado et Guinée Solidarité 33 nous avons travaillé sur la réalisation d'un reportage : ce que les jeunes ici ont à dire aux jeunes de Conakry.

Nous avons travaillé avec les avocats pour qu'ils se saisissent de leurs droits, mis en place une formation dont des moyens en Français et mathématiques ; avec le CFA³⁰ des serveurs : lancement d'une classe préparatoire MNA (Français, maths, droit du Travail)

Création du CEDEF³¹ à Saint Macaire³²

Il n'y a pas de gentils et de méchants, nous avons à construire ensemble.

Je remercie le Tremplin.



30 Centre de Formation d'Apprentis

31 Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille

32 [Saint-Macaire : la réunion sur le centre d'accueil pour migrants mineurs fait salle comble](#)